



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Délégation aux relations
européennes et internationales
et à la coopération**



Secrétariat Général
Sous-direction des affaires européennes et multilatérales
Département Europe, Russie, Caucase,
Pays d'Asie centrale et Turquie
DREIC B2
n° DREIC-D2023-000925
Affaire suivie par :
Christophe FAUCHON
Tél : 01 55 55 09 00
Mél : christophe.fauchon@education.gouv.fr

110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

Paris, le 6 février 2023

Le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

à

Mesdames et Messieurs les recteurs de régions
académiques, chanceliers des universités,
recteurs d'académie

à l'attention de

Mesdames et Messieurs les recteurs
d'académie

Mesdames et Messieurs les inspecteurs
d'académie - directeurs académiques des
services de l'Éducation nationale

Mesdames et messieurs les inspecteurs
d'académie, Inspecteurs pédagogiques
régionaux d'allemand

Mesdames et messieurs les inspecteurs de
l'Éducation nationale du 1^{er} degré

Mesdames et Messieurs les délégués régionaux
académiques aux relations européennes et
internationales et à la coopération

Mesdames et Messieurs les délégués
académiques aux relations européennes et
internationales et à la coopération

Objet : Coopération franco-allemande – Procédure de candidature au réseau des *Écoles maternelles Élysée* pour la rentrée de septembre 2023

Le ministre et le Plénipotentiaire de la République fédérale d'Allemagne ont signé le 24 novembre 2022 à Berlin des Stratégies pour le développement de l'apprentissage de la langue du partenaire : <https://www.education.gouv.fr/la-cooperation-franco-allemande-5141>

Le réseau des *écoles maternelles Élysée* participent pleinement de cette stratégie. Les écoles souhaitant rejoindre ce réseau pour la rentrée de septembre 2023, s'engagent à adhérer aux principes de la charte

de qualité ci-jointe. Elles adressent leur dossier de candidature, sous forme dématérialisée (voir pièces jointes) à l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale. Celui-ci valide et transmet les dossiers visés par l'inspecteur de l'Éducation nationale au recteur d'académie, en informant la DAREIC.

Les dossiers retenus sont transmis par le recteur d'académie à la DREIC :

christophe.fauchon@education.gouv.fr.

Après examen des dossiers par une commission nationale, la commission franco-allemande des experts pour l'enseignement général valide la liste des écoles constituant le réseau des *Écoles maternelles Élysée* publiée sur le site du ministère :

<https://www.education.gouv.fr/la-cooperation-franco-allemande-5141>

Il est de votre responsabilité de signaler à la DREIC, le cas échéant, toute modification susceptible de remettre en cause l'appartenance d'une école à ce réseau.

Calendrier

Mercredi 15 mars 2023

Transmission à la DREIC des dossiers de candidature qui comprendront les documents suivants :

- Le formulaire de candidature dûment complété (maximum 4 pages)
- Tout document permettant d'apprécier la compétence d'expression orale en allemand des parties prenantes
- Toute information complémentaire jugée utile

29 mars 2023

Validation de la liste des écoles lors de la 65^{ème} réunion de la commission franco-allemande des experts pour l'enseignement général

Mai 2023

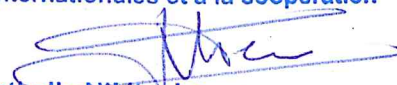
Notifications aux rectorats à l'attention des écoles

Septembre 2023

Entrée des écoles dans le réseau

Je vous remercie de bien vouloir diffuser cet appel à candidatures le plus largement possible afin de garantir la dynamique propre à ce réseau.

Cheffe de service, déléguée aux relations
Européennes et internationales et à la coopération



Nathalie Nikitenko

PJ :

- Charte de qualité franco-allemande pour les écoles maternelles Élysée
- Dossier de candidature

CPI :

- Monsieur le secrétaire général
- Madame la cheffe de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche
- Monsieur le directeur général de l'enseignement scolaire